

Madame Stéphanie Guiraud-Chaumeil
Maire d'Albi
1, rue de l'Hotel de ville
81000 Albi

Albi, le 26 septembre 2015,

Madame le Maire,

La France, terre des droits de l'Homme, historiquement terre d'accueil, a décidé de recevoir 24.000 personnes soumises à des bombardements incessants et à des massacres qui les contraignent à fuir leur pays afin sauver leur vie et celle de leur famille. Partout sur notre territoire un réseau de villes solidaires s'est mis en place, chacune de ces nombreuses villes prenant leur part dans cet élan national de générosité et de solidarité.

Dans notre Région de nombreuses collectivités territoriales ont délibéré en leur sein des modalités d'organisation d'un accueil ou encore sur l'octroi d'une aide, comme récemment le Conseil Régional qui a voté une aide d'un million d'euro. Dans notre ville d'Albi, des citoyens, sans le soutien de la Mairie, s'organisent seuls, malgré leur manque de moyens mais animés par le souci de l'entraide.

Pour le moment, aucune annonce de votre part n'a été faite concernant le principe d'un quelconque accueil ou d'une quelconque aide. Par cette inaction et pour notre honte commune, Albi montre aujourd'hui à l'ensemble des français le visage d'une ville égoïste, en repli sur elle même. Cela est particulièrement dommageable.

Quelle ne fut pas ma surprise, Madame le Maire, de constater que vous n'avez pas inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal ce débat, pourtant essentiel, et qui engage l'ensemble des albigeois, ainsi que l'image de notre ville ! Il est inconcevable que ce sujet, qui a entraîné une émotion nationale, ne donne pas lieu, au sein du conseil municipal, à un débat et à des prises de positions des élus, quelles que soient leurs sensibilités. Sur la question de l'accueil des réfugiés, vous ne sauriez agir seule sans porter atteinte aux valeurs démocratiques, qui sont pourtant les seules qui fondent votre légitimité.

Je vous demande donc d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal du 28 septembre un débat sur l'accueil et l'aide des réfugiés, ainsi qu'une délibération expliquant les principes de votre action ou les raisons de votre inaction.

Je veux croire, Madame le Maire, qu'il ne s'agit là que d'un oubli et non d'une volonté de ne pas assumer publiquement un éventuel refus de toute aide envers les réfugiés.

Je vous prie de croire, madame le Maire, en l'assurance de ma considération respectueuse.

Patrice Bedier
Conseiller municipal d'Albi

